

BERNARD CAZENEUVE MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, CHARGE DU BUDGET

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 30 août 2013 N° 773

Bernard CAZENEUVE annonce la stabilité des prix du tabac en octobre

Bernard CAZENEUVE, ministre délégué chargé du Budget, va homologuer dans les prochains jours les prix du tabac manufacturé pour le dernier trimestre 2013. Ils n'augmenteront pas par rapport aux prix actuels.

Cette stabilité des prix fait suite aux deux hausses d'octobre 2012 (+40 centimes), puis de juillet 2013 (+20 centimes). Cette dernière constituait une répercussion de la hausse de la fiscalité des produits du tabac votée fin 2012 en loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2013 et applicable en juillet.

Les ventes de cigarettes ont baissé de près de 8 % au premier semestre 2013, par comparaison avec le premier semestre 2012. Cette évolution est la traduction de l'action du gouvernement pour modérer la consommation de tabac et protéger la santé publique.

Contact presse :

Cabinet de Bernard CAZENEUVE: 01 53 18 43 08

